

» qu'un qui lit un voyage pour s'instruire. Il  
 » n'en est pas de même d'une pratique fu-  
 » perstitieuse des Grecs schismatiques dont la  
 » bizarrerie ne laissera pas de divertir un mo-  
 » ment ». Après quoi le bon Toscan raconte  
 son pot-pourri. Mais tout bon esprit, toute  
 ame honnête lui dira en jettant son livre :

*Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.* Hor. a. p.

---

*Réflexions sur les Ordres Religieux, ou  
 Conseils de conscience, à un homme en  
 place qui les a demandés. A Paris, chez  
 Morin; à Bruxelles, chez Le Charlier. 1789.  
 1 vol. in-12. de 72 pages.*

**N**ous avons déjà plusieurs ouvrages sur  
 cet objet que nous avons tant de fois &  
 si amplement traité dans ce Journal; nous  
 avons en particulier l'*Apologie de l'Etat  
 Religieux*, ouvrage très-bien rédigé & d'une  
 solidité qui ne souffre point de réplique;  
 mais j'ose assurer que jamais la chose n'a été  
 traitée d'une manière aussi touchante & con-  
 vaincante qu'elle l'est dans cette *Apologie* (a).  
 C'est une éloquence si douce & si pénétrante,  
 qu'il faut avoir l'ame flétrie par l'irréligion  
 pour y résister; l'esprit & le cœur en sont  
 également affectés, & si l'auteur a voulu em-

---

(a) 1 Août 1779, p. 471. Il ne faut pas con-  
 fondre cet ouvrage avec un autre, intitulé *De l'E-  
 tat Religieux*, 15 Mars 1785, p. 407, aussi très-  
 bien écrit, mais avec moins de sentiment & de  
 force convaincante, comme nous l'avons dit là  
 même, p. 415.